

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 126 (2005)
Heft: 9

Buchbesprechung: Lu pour vous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les abeilles et les socialistes

(suite et fin)

D'autre part, un de nos sociétaires m'ayant obligeamment envoyé l'article du socialiste *Le Peuple*, j'ai répondu par la lettre ci-dessous:

Lausanne, le 15 juin 1905

Titre: Journal *Le Peuple*, Genève

Monsieur le Rédacteur,

On me communique le numéro du 13 juin de votre journal, contenant un article piquant contre les propriétaires d'abeilles.

Vous croyez avoir trouvé de «gros capitaux» qui se dérobent et cherchez à vouer à la haine de nos concitoyens d'infâmes exploiters qui vivent de la sueur des autres. Tranquillisez-vous, les industriels exploitant, par spéculation, des ruchers sont rares; par contre, ce sont justement les petits que vous voulez atteindre, ceux qui nous intéressent tous, qui ont quelques ruches, et pendant qu'ils travaillent leurs abeilles peinent aussi pour leur procurer une nourriture saine et un petit bénéfice. Votre article contient beaucoup d'erreurs, j'en relèverai une: Vous comparez l'apiculteur à un exploitateur d'enfants qui vit aux dépens d'autrui; rien n'est plus inexact, car si les abeilles récoltent un peu de nectar dans les fleurs du voisin, comme celui-ci ne possède pas d'abeilles, c'est (comment dirai-je pour ne pas prononcer le mot capital) mettons un bienfait perdu. De plus, en visitant les fleurs, l'abeille a transporté le pollen fécondant, et toute fleur visitée donnera un fruit, donc elle laisse plus qu'elle ne prend. Je n'en veux pour preuve que le fait que dans certaines régions on a pu obtenir des fruits et des graines qu'après y avoir introduit des abeilles, et que, dans les années où le mauvais temps empêche les abeilles de sortir pendant la floraison, il n'y a pas de fruits.

Avant d'écrire votre article, je crois que vous n'avez pas réfléchi qu'imposer les propriétaires d'abeilles serait faire élever pour tous le prix du miel, cet aliment si sain que nous voudrions voir à la portée de tous et de la classe ouvrière en particulier; diminuer le nombre des ruches serait diminuer l'abondance des fruits et partant renchérir la vie.

Veillez agréer, etc.

C. BRETAGNE

Tiré du BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
Deuxième année, N° 10, octobre 1905

*Voici 100 ans le rédacteur avait ses soucis, comme j'ai les miens.
Comme je n'aime pas les pages blanches, je suis parti à la recherche.
Cette suite de réflexions m'interpelle, je tiens à la partager avec vous tous!*

Votre butineuse

